

# Allocation Scolaire

## dépôt des dossiers

### du lundi 28/09 au 27/11/2020

DE 8H30 À 12H00 ET DE 12H30 A 16H SAUF LE VENDREDI JUSQU'À 14H- FERMÉ LE MERCREDI AU PUBLIC  
DANS LE RESPECT DES GESTES DE PROTECTION

Les agents devront **déposer** au CLOS dans la boîte aux lettres de l'entrée  
ou **envoyer** les pièces ci-après nommées ( courrier ou mail : [secretariat@clos-ve.fr](mailto:secretariat@clos-ve.fr) )

- 1) photocopie du dernier bulletin de salaire du demandeur,
- 2) certificat de scolarité mentionnant l'âge de l'enfant et la classe fréquentée que nous garderons,
- 3) relevé d'identité bancaire si nous n'avons pas déjà vos coordonnées ou si changement.

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte**

### **ATTENTION :**

au-delà de ces dates, aucune allocation ne sera versée, prière de nous contacter avant si empêchement.



Le montant de ces allocations sera payé par virement bancaire.

#### **BAREME DE L'ALLOCATION**

Somme forfaitaire

- 16 €** en maternelle
- 38 €** en primaire
- 61 €** en secondaire jusqu'à la 4<sup>ème</sup>

À partir de la 3ème voir l'AIDE AUX ETUDES

Bonne rentrée,  
Le secrétariat du CLOS